

## Réforme voie pro : urgence du dialogue social

Le SE-Unsa et la plupart des organisations syndicales de la voie professionnelle demande au ministre d'ouvrir de toute urgence le dialogue social sur la transformation de la voie professionnelle. Un courrier commun vient de lui être envoyé.

Le ministre s'est engagé à travailler avec les organisations syndicales sur les grands chantiers de la voie professionnelle :

- grilles horaires et moyens complémentaires pour le bac pro et le CAP
- familles de métiers
- développement de l'apprentissage dans les lycées professionnels
- restructuration de l'offre de formation en Gestion et Administration et ses conséquences pour les enseignants et les élèves.

De très nombreux textes réglementaires devront être publiés avant décembre pour permettre de préparer la rentrée 2019.

Il est donc urgent que le calendrier et la méthode du dialogue social soient arrêtés au plus vite. Sinon, il ne s'agirait que d'un dialogue de façade, préjudiciable à la qualité et à la réussite des transformations. Ce sont tout particulièrement les grilles horaires-professeurs et les moyens complémentaires qui doivent être connus au plus vite. Il sera alors possible de juger si cette réforme cherche vraiment à faire progresser la voie professionnelle ou si elle n'est qu'un prétexte à économies budgétaires.

### L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa est porteur de nombreuses revendications pour les personnels et leurs élèves dans le cadre de ces futures négociations.

Il revendique :

- Que les heures d'autonomie (AP, profs) compensent à minima intégralement la perte des heures élèves pour un réel gain qualitatif.
- Que les DGH soient suffisantes pour permettre des dédoublements en enseignement général.
- Que les heures de co-intervention soient intégrées dans les horaires disciplinaires afin de garantir ces horaires et de donner de la souplesse aux équipes dans la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques divers.
- Un cadrage clair et précis des moyens pour que l'attribution rectorale des DHG aux établissements ne soit pas sujet à interprétation et ne donne pas lieu in fine, à des économies budgétaires. Définir notamment une dotation pour le regroupement de sections de spécialités différentes.
- La fin des grilles élèves tri annualisées de Bac Pro avec une répartition hebdomadaire disciplinaire par niveau d'enseignement.
- Le remplacement de l'indemnité de classes à examen (ISS voie pro) par une pondération alignée sur celle de la voie générale et technologique plus juste et rémunératrice.
- La création d'une indemnité pour les CCF.
- Le respect du statut des PLP et de leurs obligations de service, qu'ils enseignent en voie scolaire ou dans une UFA.
- Un plan d'accompagnement et de formation de tous aux nouveaux programmes et référentiels sur le temps de service.
- Du temps pour le travail collectif dans le temps de service.

### Les lignes rouges :

Pour le SE-Unsa, il n'est pas envisageable que cette réforme soit source d'économies budgétaires (donc de postes) et de dégradation des conditions d'enseignement.

Il est prévu que les grilles élèves soient allégées afin de dégager des heures pour des groupes à effectifs réduits ou de la co-intervention. C'est une option qui peut être intéressante si aucun moyen ne s'évapore dans l'opération, si les programmes sont adaptés et si les équipes sont accompagnées pour mettre en œuvre les nouveaux dispositifs.

Pour l'instant, nous ne pouvons pas nous prononcer à ce sujet tant que les grilles horaires élèves ne sont pas définitives et surtout que les critères de dotation en heures complémentaires professeurs ne sont pas connus. C'est à l'aune de cette attribution que nous pourrions mesurer la volonté ministérielle d'investir dans la voie professionnelle afin de transformer qualitativement les conditions d'enseignement des PLP.

Le développement de l'apprentissage en LP, s'il prend de l'ampleur, pourra avoir des conséquences pour les PLP (complexité accrue par la prise en charge de publics mixtes, calcul des services différent lorsqu'on intervient dans l'UFA,...) Le SE-Unsa n'acceptera pas une remise en cause du statut des PLP.